



# Agreste Bourgogne

Numéro 124 - décembre 2011

## recensement agricole 2010

### 20 ans d'installations en Bourgogne : les jeunes exploitants agricoles sont bien aidés

**En 2010, les exploitations bourguignonnes comptent 6 100 exploitants âgés de moins de 41 ans, dont 90 % sont installés sur des moyennes et grandes exploitations.**

**Une aide à l'installation est versée à plus de 70 % de ces derniers. Majoritairement des hommes, ces jeunes exploitants bien formés, établis dans 7 cas sur 10 en société, reproduisent les activités classiques de la région, dans des exploitations de dimension généralement importante. Ils semblent néanmoins plus enclins à diversifier leur mode de production ou de commercialisation que leurs aînés.**

**L'installation individuelle tardive (après 40 ans) est un phénomène plutôt féminin, sur de petites structures.**

**Plus d'une exploitation sur deux compte en son sein un exploitant de 50 ans ou plus. Selon leurs déclarations, l'avenir des petites fermes est compromis.**

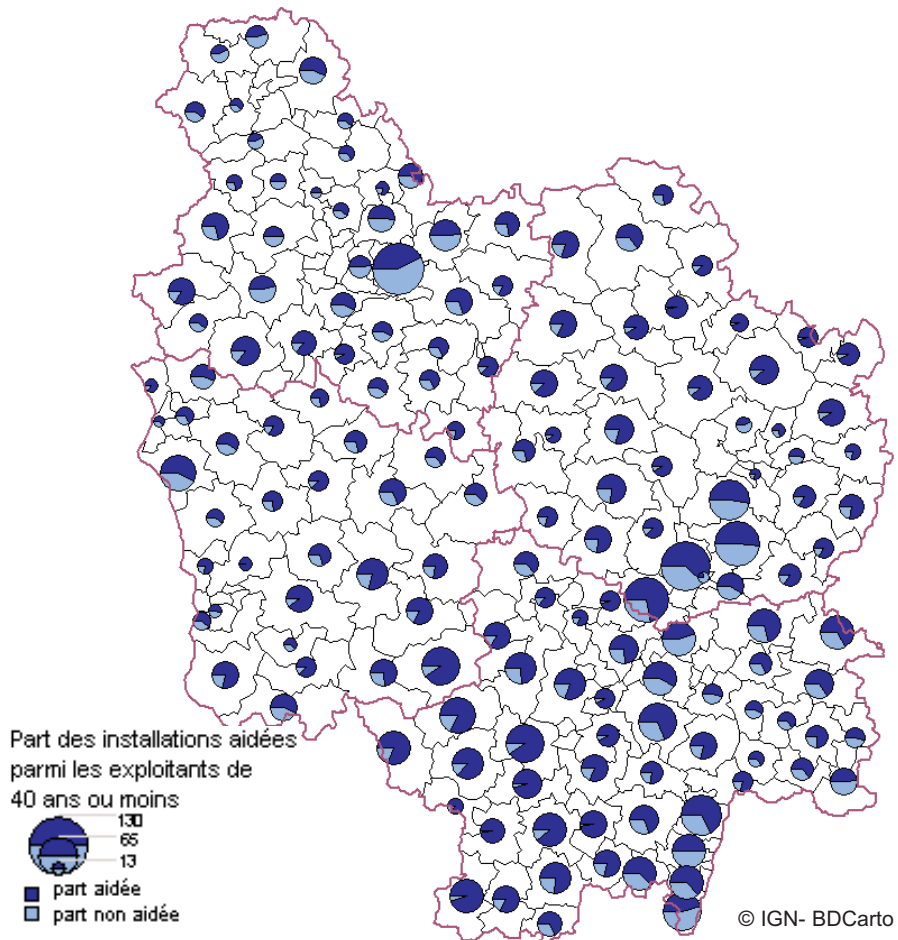
L'arrivée d'un jeune impacte positivement le fonctionnement d'une exploitation. 5 500 exploitations bourguignonnes, sur les 20 300 recensées en 2010, comptent un (ou plusieurs) jeune exploitant âgé de moins de 41 ans. 88 % d'entre elles sont moyennes ou grandes. Sur les moyennes et grandes exploitations de la région, 71,4 % des exploitants âgés en 2010 de moins de 41 ans ont bénéficié d'une aide lors de leur installation sous forme de

Dotation Jeune Agriculteur (DJA). C'est plus qu'en France métropolitaine (près de deux tiers). En Bourgogne, neuf bénéficiaires sur dix sont des hommes.

A l'inverse, 28,6 % des jeunes exploitants se sont installés sur des structures moyennes ou grandes sans dotation. La part des femmes atteint 23 % de ces jeunes non aidés.

Les bénéficiaires de la DJA, du fait de la nature des critères d'obtention de cette dotation, ont un parcours de for-

#### L'Yonne a le plus faible taux d'installations aidées



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

champ des moyennes et grandes exploitations

mation différent de celui des autres jeunes installés. Néanmoins, 38 % des jeunes non dotés ont le niveau de formation requis.

## Les exploitations avec installation aidée sont de grande dimension

La surface moyenne des exploitations moyennes et grandes comptant en leur sein au moins un jeune ayant reçu une DJA dépasse 160 ha en 2010 contre 96 ha pour les non aidées (la moyenne régionale sur l'ensemble de ces exploitations est de 113 ha). Les premières sont certes plus souvent en société (c'est le cas pour 70 % d'entre elles contre 60 % des non aidées), mais la différence de surface est à l'avantage des exploitations avec dotation quel que soit le statut en 2010. Le cheptel bovin moyen est également supérieur au sein d'une exploitation aidée avec 88 vaches contre 71. En viticulture, l'écart est moins sensible (10,9 ha de vigne contre 10,5). Quelle que soit l'orientation technico-économique (Otex), les structures sont plus importantes parmi les exploitations comptant un jeune bénéficiaire de la DJA. Les installations aidées plus récentes dans les moyennes et grandes exploitations bourguignonnes accompagnent un léger agrandissement des structures. Les exploitants de 30 ans au plus ayant bénéficié d'une DJA disposent de structures légèrement plus importantes que leurs aînés. Cet écart ne s'observe cependant pas en vignes, ni en cas d'installation non aidée.

## Des activités traditionnelles

Les jeunes installés aidés reproduisent les orientations traditionnelles de la Bourgogne : ce sont ainsi les installations en système d'élevage bovin allaitant qui sont les plus nombreuses devant les grandes cultures et la vigne. Ces trois orientations concentrent 68 % des installations aidées. L'ordre est cependant inverse chez les jeunes non aidés dont un tiers s'installent en viticulture, contre 20 % en céréales et 19 % en élevage allaitant. Le fort potentiel économique de certaines exploitations (viticoles en

particulier) peut en effet les exclure des aides. En Bourgogne, plus de 8 jeunes éleveurs laitiers sur 10 bénéficient de la DJA alors que ce n'est le cas que pour moins de 6 jeunes vignerons sur 10.

Ces observations sont conformes aux résultats nationaux : les élevages d'herbivores sont un cadre favorable aux installations aidées et ceci d'autant plus que leur localisation fréquente en zone de handicap naturel octroie une majoration incitative des aides.

## Le renouvellement des générations est mieux assuré en élevage

Sur l'ensemble des exploitations moyennes et grandes, ce sont ainsi les élevages d'herbivores qui attirent le plus les jeunes, en particulier sous forme d'installation aidée. A contrario, les grandes cultures, bien que bénéficiant d'une part importante de DJA, comptent plus de 70 % d'exploitations sans jeune, contre 68 % sur l'ensemble régional. La viticulture est en situation intermédiaire : moins d'un tiers des structures travaillent avec un jeune exploitant.

## Les jeunes agricultrices peinent encore à se faire une place

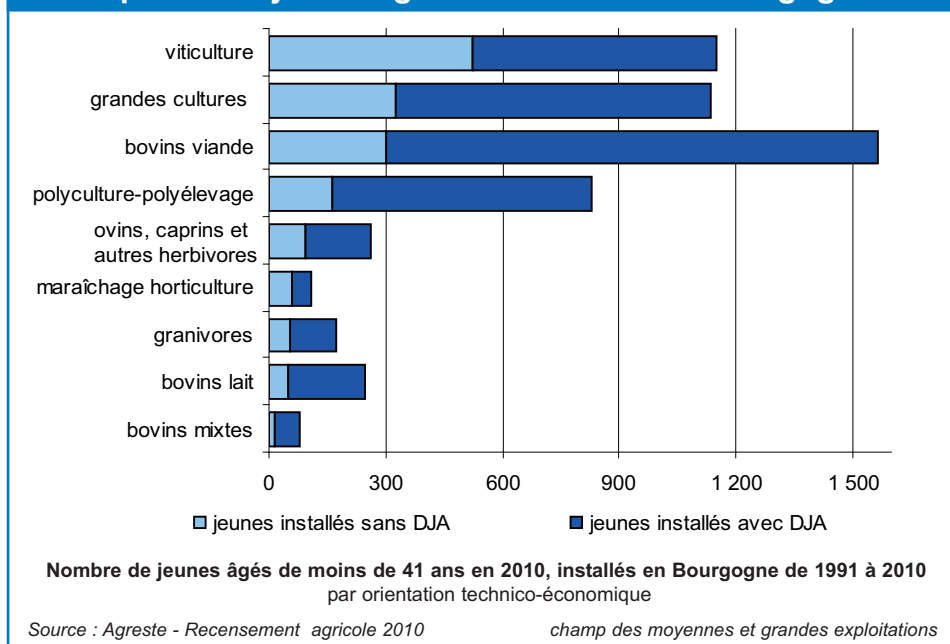
Quelles que soient les orientations de productions, l'installation des jeunes

femmes semble moins favorisée. En effet, sur les moyennes et grandes exploitations, si la part des Bourguignonnes est de 15 % parmi les jeunes agriculteurs, elle n'est que de 11 % au sein des bénéficiaires de la DJA (13 % en France).

Certaines orientations semblent plus accessibles, comme l'élevage d'ovins et de caprins où les femmes représentent 45 % des installations, aidées à hauteur de 6 sur 10. Les jeunes agricultrices constituent 20 % des installations en viticulture, maraîchage horticulture, élevage hors-sol. Les bénéficiaires des aides à l'installation ne comptent en revanche que 7 % de femmes au sein de l'orientation grandes cultures et 8 % en viande bovine.

De nombreux facteurs peuvent expliquer la faible part des femmes parmi les jeunes installés. En matière d'obtention de la DJA, le niveau de formation semble un des plus restrictifs malgré sa progression sur l'ensemble des jeunes agriculteurs. En effet, sur les moyennes et grandes exploitations, 38 % des non dotés âgés de moins de 41 ans disposent d'une formation au moins équivalente au niveau IV, soit 40 % chez les hommes et 29 % chez les femmes. Cette part atteint 52 % pour les moins de 31 ans, 54 % pour les hommes mais seulement 40 % pour les femmes.

## La dotation jeune agriculteur est versée à plus d'un jeune vigneron sur deux en Bourgogne



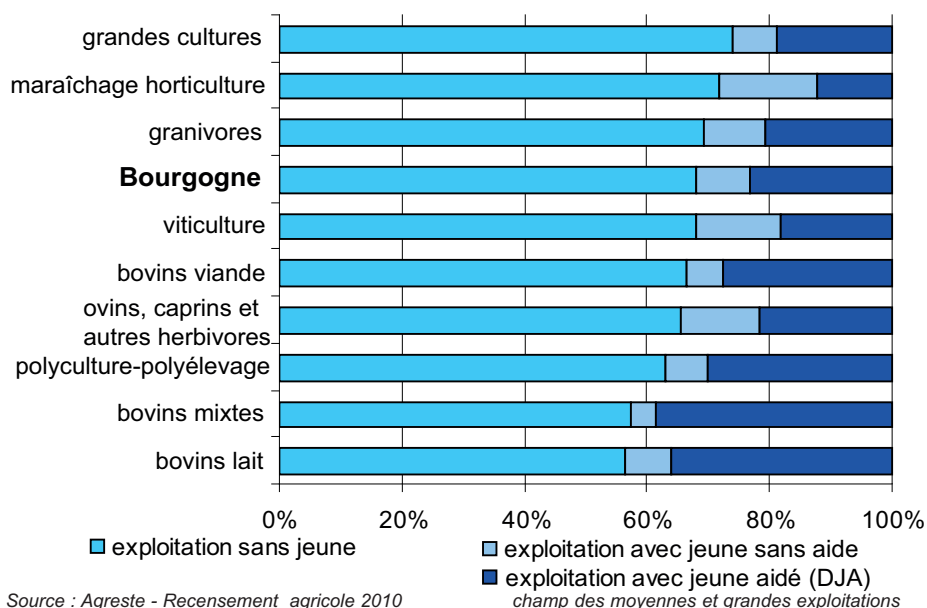
## Les jeunes ont des pistes de valorisation différentes

Globalement, l'installation de jeunes agriculteurs s'accompagne d'une réorientation progressive des systèmes de production vers la mise en place de stratégies de valorisation des produits agricoles, toutes tailles d'exploitations et toutes Otx confondues. Ainsi, alors que 20 % de l'ensemble des exploitations pratiquent des circuits courts, cette part monte à 24 % dans les structures accueillant des exploitants de moins de 41 ans, installés avec ou sans DJA. De même, 4 % des exploitations pratiquent l'agriculture biologique ; ce mode de production est présent sur 5 % des exploitations avec jeune bénéficiaire de DJA. En matière de signes de qualité, le lien à la DJA est encore plus fort puisque 50 % des exploitations avec jeune agriculteur aidé travaillent sous signe de qualité contre 37 % seulement de l'ensemble des exploitations et 38 % sur les exploitations avec un jeune non aidé.

## Les installations tardives : plutôt des femmes

1 780 exploitations bourguignonnes individuelles, soit 9 % des fermes régionales et 14 % des individuelles, sont dirigées par des chefs installés

## Le renouvellement semble mieux assuré en élevage



depuis 1991 après l'âge de 40 ans. 60 % d'entre eux sont des femmes, installées à 53 ans en moyenne contre 50 ans pour leurs homologues masculins.

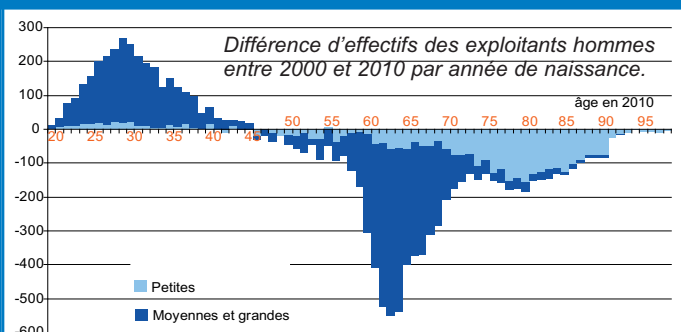
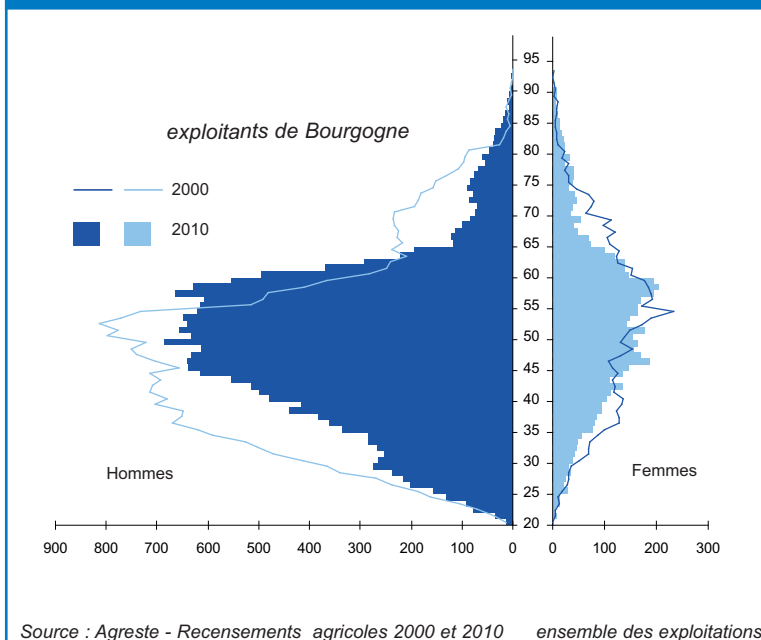
Si 65 % des exploitations sont de petite dimension, moins d'une sur 10 est « grande ». Avec en moyenne une surface de 24 ha, un vignoble de 2,1 ha ou un troupeau de 23 vaches, ces structures sont orientées sur l'élevage de petits herbivores (26 %), les grandes cultures (20 %), la vigne ou l'élevage bovin viande (17 %). 52 % de ces exploitants le sont à titre

principal et 30 % y consacrent un temps plein (34 % des femmes et 24 % des hommes).

Au sein de ces exploitations individuelles, cadre d'installation tardive, 40 % des femmes et 74 % des hommes travaillent seuls. Le conjoint vient peu ou prou en appui de 54 % des femmes et de 22 % des hommes.

**D. Degueurce - SRISE Bourgogne**  
**G. Millot - Service de la Statistique et de la Prospective**

## En 2010, les très jeunes exploitants sont aussi nombreux qu'en 2000



Note de lecture : l'effectif des sexagénaires en 2010 est inférieur de 400 par rapport aux quinquagénaires de 2000.

Le diagramme ci-dessus met en évidence 3 phases dans la carrière des exploitants agricoles bourguignons masculins : installation centrée sur 29 ans, départ d'une exploitation moyenne ou grande autour de 63 ans (retraite), et d'une petite exploitation autour de 80 ans. Ces particularités sont beaucoup moins nettes chez les exploitantes.

## Définitions

### Exploitation agricole :

L'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et qui satisfait à un critère de dimension portant soit sur des superficies soit sur des productions.

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients régionaux résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (Otex)**.

### Conditions d'attribution de la DJA

Pour être éligible à la dotation jeune agriculteur en 2010, un candidat doit présenter un projet d'exploitation viable sur le plan économique. En effet, son activité agricole doit lui permettre de se dégager un niveau de revenu suffisant, sans toutefois dépasser un plafond fixé. Il doit être âgé de moins de 40 ans et disposer d'une capacité générale et professionnelle agricole équivalente au minimum à un niveau IV de formation. Dans le cas d'une installation en zone défavorisée, le montant de l'aide octroyée est majoré.

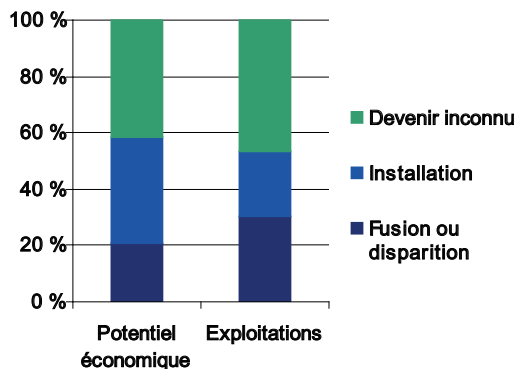
### POUR EN SAVOIR PLUS :

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

## Les installations à venir se feront sur de grandes structures



Note de lecture :

Plus de 25 % des exploitations dont un exploitant a plus de 50 ans en 2010 seraient amenées à disparaître, ou à fusionner avec d'autres.

Elles représentent 20 % du potentiel économique agricole régional des exploitations des quinquagénaires.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

ensemble des exploitations

### Et l'avenir ?

Parmi les 20 300 exploitations bourguignonnes recensées en 2010, plus d'une sur deux (57 %) compte au moins un exploitant âgé de 50 ans ou plus. L'ensemble de ces exploitations susceptibles d'enregistrer au moins un départ dans les années à venir représente au moins 50 % de la richesse agricole régionale, que ce soit en terme de potentiel économique, de surface agricole, vaches nourrices et vignes ; l'enjeu de la succession est donc de taille. Le défi à relever consiste à maintenir des actifs dans un territoire régional déjà profondément marqué par la dévitalisation et à créer la valeur ajoutée permettant de générer un revenu. L'agrandissement des structures et parallèlement leur modernisation confortent le potentiel agricole bourguignon malgré

un nombre d'actifs en baisse de 20 % entre 2000 et 2010. Le risque d'abandon de surfaces semble faible.

45 % du potentiel économique des exploitations de ces quinquagénaires, interrogés sur leur devenir, passera aux mains d'un exploitant déjà en place ; 8 % fera l'affaire d'un successeur qui n'est pas à la tête d'une exploitation en 2010. Pour un peu plus de 40 %, les futurs cédants n'ont pas encore prévu leur succession.

A moyen terme, ce sont 14 % des exploitations présentes en 2010 qui pourraient disparaître du paysage bourguignon. Une faible dimension et/ou un statut individuel augurent un probable démantèlement de l'exploitation. Parmi les successions connues, c'est la famille qui est prioritaire, neuf exploitations moyennes ou grandes sur dix (et 90 % de la PBS transmise) devant rester dans le giron familial.

### Méthodologie

L'analyse présentée ici repose sur la caractérisation des exploitations agricoles en Bourgogne dont un des exploitants était âgé de moins de 41 ans au moment du recensement, en les distinguant selon qu'une DJA a été obtenue ou non au moment de l'installation. Un regard particulier sur les plus jeunes (moins de 30 ans) a permis de confirmer certaines des tendances observées en se concentrant sur une partie des installations les plus récentes. L'analyse traite principalement des moyennes et grandes exploitations. Par abus de langage on confondra l'aide à l'installation avec la seule DJA.



## Les chiffres des exploitants de moins de 41 ans dans les départements de Bourgogne

		Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne
<b>Taux de DJA sur moyennes et grandes exploitations</b>		<b>75,0</b>	<b>73,2</b>	<b>73,3</b>	<b>61,6</b>	<b>71,4</b>
<b>Jeunes avec DJA moyennes et grandes exploitations</b>		<b>1 056</b>	<b>655</b>	<b>1 575</b>	<b>688</b>	<b>3 974</b>
<b>Part en %</b>						
	Hommes	87	91	89	88	<b>89</b>
	Femmes	13	9	11	12	<b>11</b>
<b>Age moyen en 2010</b>						
	Hommes	33	33	33	33	<b>33</b>
	Femmes	34	34	34	35	<b>34</b>
<b>Surface en ha et moyens de production</b>						
	Surface moyenne des expl. en 2010	173	189	138	169	<b>161</b>
	Surface moyenne en vigne	9,6	10,3	12,0	10,5	<b>10,9</b>
	Nombre moyen de vaches	76	99	93	68	<b>88</b>
<b>Statuts en 2010 en %</b>						
	Exploitations individuelles	23	39	33	32	<b>31</b>
	Groupement agricole d'expl. en commun	34	29	40	25	<b>34</b>
	Expl. agricole à responsabilité limitée	36	25	24	35	<b>29</b>
	Société civile d'expl.agricole	5	6	3	7	<b>5</b>
<b>Taille économique en %</b>						
	moyenne	17	38	34	19	<b>28</b>
	grande	81	61	64	80	<b>71</b>
<b>Orientation technico-économique en %</b>						
	Grandes cultures	33	15	4	43	<b>20</b>
	Viticulture	20	5	17	16	<b>16</b>
	Bovins allaitants	12	52	49	5	<b>32</b>
<b>Jeunes sans DJA moyennes et grandes exploitations</b>		<b>352</b>	<b>240</b>	<b>574</b>	<b>428</b>	<b>1 594</b>
<b>Part en %</b>						
	Hommes	71	79	78	79	<b>77</b>
	Femmes	29	21	22	21	<b>23</b>
<b>Age moyen en 2010</b>						
	Hommes	33	33	33	33	<b>33</b>
	Femmes	34	34	35	34	<b>34</b>
<b>Surface en ha et moyens de production</b>						
	Surface moyenne des expl. en 2010	72	131	89	106	<b>96</b>
	Surface moyenne en vigne	8,8	11,6	10,6	12,1	<b>10,5</b>
	Nombre moyen de vaches	66	77	74	57	<b>71</b>
<b>Statuts en 2010 en %</b>						
	Exploitations individuelles	26	46	45	39	<b>39</b>
	Groupement agricole d'expl. en commun	7	14	17	11	<b>13</b>
	Expl. agricole à responsabilité limitée	29	23	25	26	<b>26</b>
	Société civile d'expl.agricole	24	11	9	16	<b>15</b>
<b>Formation niveau IV ou plus en %</b>		45	38	29	45	<b>38</b>
<b>Taille économique en %</b>						
	moyenne	33	52	39	36	<b>39</b>
	grande	67	48	61	64	<b>61</b>
<b>Orientation technico-économique en %</b>						
	Grandes cultures	20	23	7	36	<b>20</b>
	Viticulture	49	9	34	32	<b>33</b>
	Bovins allaitants	8	42	26	5	<b>19</b>
<b>Jeunes - petites exploitations</b>		<b>125</b>	<b>110</b>	<b>235</b>	<b>123</b>	<b>593</b>
<b>Part en %</b>						
	Hommes	78	75	78	72	<b>76</b>
	Femmes	22	25	22	28	<b>24</b>
<b>Age moyen en 2010</b>						
	Hommes	33	33	33	32	<b>33</b>
	Femmes	33	33	35	35	<b>34</b>
<b>Surface en ha et moyens de production</b>						
	Surface moyenne des expl. en 2010	7	14	12	11	<b>11</b>
	Surface moyenne en vigne	0,3	0,7	0,4	0,4	<b>0,4</b>
	Nombre moyen de vaches	7	12	10	14	<b>10</b>
<b>Statuts en 2010 en %</b>						
	Exploitations individuelles	86	98	93	93	<b>92</b>
<b>Formation niveau IV ou plus en %</b>		43	34	33	35	<b>36</b>
<b>Orientation technico-économique en %</b>						
	Grandes cultures	25	17	12	33	<b>20</b>
	Viticulture	23	3	8	21	<b>13</b>
	Ovins, caprins, autres herbivores	27	38	33	20	<b>30</b>
	Bovins allaitants	7	25	32	10	<b>21</b>

Plus de 40 ans en 2010 et installés depuis 1991		Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne
<b>Installations tardives (après 40 ans) individuelles</b>		<b>371</b>	<b>327</b>	<b>741</b>	<b>345</b>	<b>1 784</b>
<b>Part en %</b>						
	Hommes	42	44	37	43	<b>41</b>
	Femmes	58	56	63	57	<b>59</b>
<b>Age moyen à l'installation</b>						
	Hommes	50	50	51	50	<b>50</b>
	Femmes	54	54	53	53	<b>53</b>
<b>Surface en ha et moyens de production</b>						
	Surface moyenne des expl. en 2010	28	34	17	27	<b>24</b>
	Surface moyenne en vigne	2,1	0,6	2,5	1,7	<b>2,1</b>
	Nombre moyen de vaches	22	33	19	14	<b>23</b>
<b>Taille économique en %</b>						
	petite	59	68	69	64	<b>65</b>
	moyenne	32	27	25	28	<b>27</b>
	grande	9	6	9	8	<b>8</b>
<b>Formation niveau iv ou plus en %</b>		7	4	5	4	<b>5</b>
<b>Orientation technico-économique en %</b>						
	Grandes cultures	31	12	8	44	<b>20</b>
	Viticulture	24	3	21	13	<b>17</b>
	Ovins, caprins, autres herbivores	17	34	31	14	<b>26</b>
	Bovins allaitants	8	31	22	5	<b>17</b>